



## L'aire urbaine de Lille : un rayonnement métropolitain, une intégration régionale

Lille se place au 4<sup>e</sup> rang des grandes aires urbaines de province pour son nombre d'habitants et d'emplois. Elle concentre sur un territoire peu étendu des fonctions qualifiées qui lui confèrent un statut d'aire métropolitaine. Celui-ci s'est affirmé dans la décennie écoulée. Dans une région dont la croissance démographique est pénalisée par le solde migratoire déficitaire, la métropole lilloise concentre une grande partie des gains de population. Parmi les métropoles régionales retenues en comparaison, elle se distingue par sa capacité à attirer les investisseurs étrangers. Mais c'est surtout son rayonnement qui caractérise la métropole lilloise comme le démontrent ses relations économiques avec les autres territoires de la région ou avec les autres régions ou encore la part importante de ses emplois occupés par des actifs qui ne résident pas dans l'aire. Le Nord-Pas-de-Calais est ainsi doté d'une métropole en forte interaction avec les systèmes territoriaux qui l'entourent.

Élisabeth Vilain, Nicolas Laval

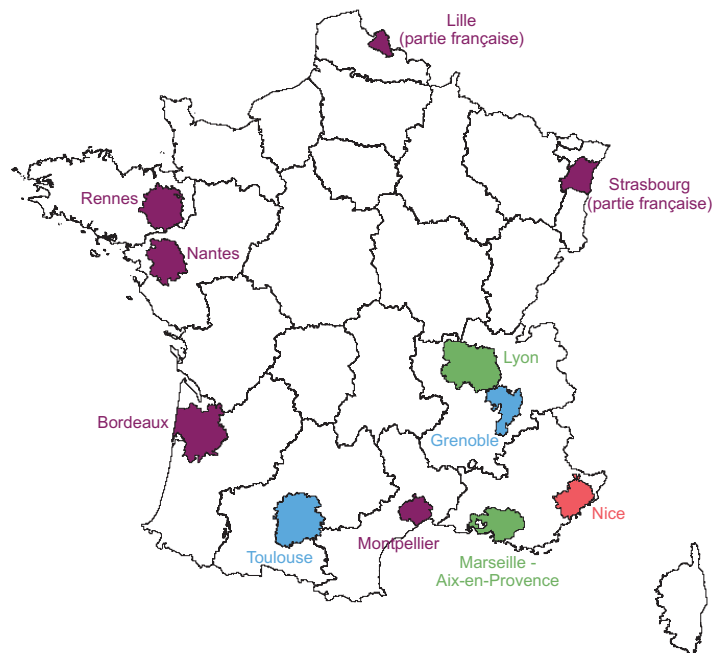
Les plus grandes aires urbaines sont qualifiées de métropoles au regard de leur capacité à concentrer la population en raison de leur poids économique, politique, social et culturel ainsi que pour leur pouvoir d'attraction et de diffusion. Onze grandes aires urbaines de province satisfont aux trois critères qui font d'elles des aires métropolitaines par la taille, le nombre des emplois et la part des cadres des fonctions métropolitaines. L'aire urbaine de Lille y trouve place au 4<sup>e</sup> rang pour son nombre d'habitants comme pour son nombre d'emplois derrière Toulouse.

### Lille, un profil proche de celui de cinq autres métropoles

Au regard des critères qui caractérisent le fait métropolitain, les grandes aires urbaines peuvent être classées dans quatre groupes. L'aire de Lille côtoie celles de Bordeaux, Nantes, Rennes, Strasbourg et Montpellier au sein de la classe la plus vaste, relativement hétérogène (figure 1). Une deuxième

### 1 Quatre classes d'aires urbaines métropolitaines de province

Typologie des aires urbaines métropolitaines (hors Paris)



classe réunit les aires de Toulouse et de Grenoble quand une troisième rapproche Lyon et Marseille et qu'une dernière isole Nice (*encadré 1*). Les aires urbaines du groupe auquel appartient Lille ont une large influence sur les territoires voisins, du fait de leur capacité à polariser les marchés locaux du travail. Métropoles peu spécialisées dans les activités de pointe, les six aires urbaines sont plutôt attractives pour les capitaux étrangers ; leurs parts de cadres des fonctions métropolitaines et d'emplois innovants se situent dans la médiane. Leur dimension culturelle est assez affirmée.

Au sein de ce groupe, les trois métropoles de la façade littorale ouest se différencient des trois autres par leur dynamisme démographique entre 1999 et 2011 et leur plus faible densité. L'aire urbaine de Lille se distingue, quant à elle, par sa taille : elle est la plus peuplée et de loin la plus dense avec 1 252 habitants au km<sup>2</sup> quand les suivantes, Strasbourg et Montpellier, ne dépassent pas 350 habitants au km<sup>2</sup>. Elle talonne Bordeaux pour son nombre de diplômés du supérieur parmi les actifs, offre le plus grand nombre d'emplois et parmi eux les plus grands nombres d'emplois identifiés comme des vecteurs de croissance : emplois de cadres des fonctions métropolitaines, emplois des secteurs innovants liés aux technologies de l'information, aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux (*définitions*), enfin professions dites créatives qui jouent un rôle majeur dans le processus d'innovation (*figure 3*).

### Des concentrations moyennes d'emplois et d'activités métropolitaines

L'aire urbaine de Lille, tout en atteignant une masse critique au regard du volume de professions à haute valeur ajoutée lui apportant une visibilité internationale, ne présente pas l'intensité relative la plus élevée, une fois ces emplois métropolitains rapportés à l'ensemble des emplois de l'aire. Ainsi, ses 12,4 % d'emplois relevant de cadres des fonctions métropolitaines se situent dans la médiane du groupe. Le positionnement est identique sur le segment des professions créatives (*encadré 2*) avec des disparités selon le type : depuis le dernier rang dans les métiers les plus porteurs d'innovation avec 7,8 % d'emplois de « creative core », jusqu'au deuxième rang dans les métiers qui relèvent des processus d'organisation avec 7,6 % de « creative professionnels ». C'est également dans la médiane que se situe l'aire au regard du poids des activités innovantes avec 4,8 % des emplois et du poids des activités des services à forte intensité de connaissance avec 4,1 % des emplois. À l'opposé de Montpellier, Strasbourg ou Rennes, la métropole nordiste n'a pas encore développé de spécificité marquée sur ce groupe d'activités. Sa position au regard du poids de l'industrie de haute technologie est même moins favorable avec seulement 0,6 % des emplois : sur ce critère, les différences sont marquées entre aires urbaines, Bordeaux affichant 2,2 % des emplois.

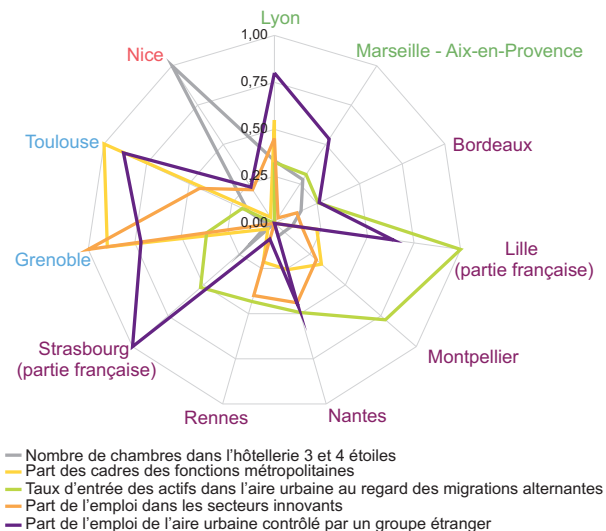
## Encadré 1 : une typologie des onze aires métropolitaines

Le degré de métropolisation est exploré à travers des trois dimensions que sont l'accumulation de capital humain, la concentration des populations les plus valorisées sur le marché du travail, des emplois et des fonctions à haute valeur ajoutée, technique ou décisionnelle et l'ouverture sur l'extérieur qu'elle soit économique, culturelle ou touristique. Une classification ascendante hiérarchique est effectuée sur la base des variables suivantes : population, évolution différentielle de population par rapport à celle de la région d'appartenance entre 1999 et 2011, part de population étrangère, part des étudiants dans la tranche d'âge 16-29 ans, part des emplois dans les secteurs industriels de haute technologie, part des emplois dans des secteurs innovants, part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi des 24 à 55 ans, part des emplois « creative bohémians » (catégorie retenue car non corrélée au nombre d'emplois), nombre de chambres offertes dans l'hôtellerie haut de gamme, nombre de liaisons TGV au départ et à l'arrivée, nombre de participations au PCRDT7, part des emplois contrôlés par des capitaux étrangers, part des emplois occupés par des actifs non résidents, localisation des emplois contrôlés par les sièges sociaux.

La typologie met en évidence trois groupes au côté du groupe d'aires auquel appartient Lille (*figure 2*). Ainsi, les métropoles de Toulouse et Grenoble, toutes deux pôles universitaires et de recherche, se distinguent par leur tissu productif de haute valeur ajoutée, tant par leur part d'emplois dans les industries de haute technologie que par la présence d'emplois innovants ou la concentration de cadres des fonctions métropolitaines. Elles ont également en commun leur pouvoir d'attraction des investisseurs étrangers. Lyon et Aix-Marseille, aux deux premières places en taille, ont en commun le rayonnement important de leur tissu productif au-delà de leurs contours et la forte attractivité de leur territoire au regard des investissements étrangers tandis que la concentration des fonctions métropolitaines, des industries de haute technologie et des emplois innovants est moindre que dans le groupe précédent. Noeuds de communication ferroviaires et aéroportuaires, elles présentent une capacité d'accueil touristique haut de gamme conséquente. Nice se singularise par sa grande capacité d'accueil touristique, par l'importance du flux de passagers internationaux accueillis tandis que le marché du travail paraît peu ouvert sur l'extérieur.

### 2 Les spécificités métropolitaines des onze plus grandes aires urbaines de province

Position relative des aires urbaines pour 5 indicateurs de métropolisation



*Note de lecture* : chaque indicateur a été normalisé, en attribuant la valeur 1 pour l'aire urbaine présentant la valeur maximale et 0 pour l'aire urbaine présentant la valeur minimale. Le diagramme en radar indique ainsi pour chacune des aires urbaines métropolitaines sa position au regard des variables les plus discriminantes de la typologie.

Source : Insee, recensement de la population 2011, Clap 2012

### Des potentialités qui s'affirment sur la période récente

La dynamique à l'œuvre concernant les emplois et activités porteurs est toutefois très positive sur l'aire lilloise, souvent même plus favorable que dans les autres aires de son groupe. En particulier, au cours des cinq dernières années, le nombre des emplois des activités innovantes a progressé deux fois plus vite sur l'aire lilloise que dans les trois aires de la façade ouest pourtant également dynamiques. De même, la progression de moitié de la part des cadres des fonctions métropolitaines ces dix dernières années est l'une des plus importantes. Seules Nantes et Rennes font mieux mais le trio connaît aujourd'hui des concentrations comparables, dépassant Bordeaux et Strasbourg de plus d'un point.

### Une métropole attractive

Les métropoles se caractérisent par leur attractivité démographique et économique. À l'échelle nationale, l'aire urbaine de Lille affiche une très faible croissance de sa population, avec une progression de 2,5 % entre 1999 et 2011, là où Montpellier culmine à + 18,2 %. Toutefois, à l'échelle régionale, dans une région dont la croissance démographique est contrariée par un solde migratoire fortement négatif, c'est bien l'aire urbaine qui concentre la plus grande partie des gains : en 12 ans, la population de Lille a ainsi progressé quatre fois plus vite que celle du reste de la région. Le pouvoir gravitaire de la métropole lilloise sur son environnement proche est le plus élevé de son groupe, et même plus largement des

### 3 Des emplois typiques du fait métropolitain en croissance

Volumes et concentrations de fonctions, activités et professions identifiés comme vecteurs de croissance

	Cadres des fonctions métropolitaines âgés de 24 à 55 ans			Professions créatives			Emplois salariés dans des secteurs innovants		Emplois salariés des secteurs industriels de haute technologie	
	Nombre d'actifs en emploi en 2011	Part parmi les actifs en emploi de 24 à 55 ans	Évolution entre 1999 et 2011	Part des « professionnels » en 2011	Part des « core » en 2011	Part des « bohémians » en 2011	Nombre en 2012	Évolution entre 2007 et 2012	Nombre en 2012	Évolution entre 2007 et 2012
		(en %)	(en points)							
Lyon	107 276	14,1	+ 6,0	7,8	8,4	1,6	55 527	+ 4,4	14 006	- 5,8
Marseille - Aix-en-Provence	58 997	11,2	+ 3,3	7,5	8,0	1,6	27 472	- 4,7	16 448	+ 6,5
Lille (partie française)	49 961	12,4	+ 3,9	7,6	7,8	1,7	23 934	+ 17,8	3 024	+ 9,1
Bordeaux	43 365	11,2	+ 3,4	7,1	7,9	1,5	21 096	+ 8,6	9 909	- 2,0
Nantes	39 720	12,6	+ 4,8	6,6	8,4	1,6	22 600	+ 10,9	4 030	- 20,8
Strasbourg (partie française)	30 152	11,5	+ 2,6	7,1	8,2	1,6	12 928	+ 1,2	4 805	+ 7,9
Rennes	30 046	12,4	+ 5,0	6,1	8,6	1,7	16 267	+ 10,2	1 088	- 35,3
Montpellier	23 931	13,0	+ 3,1	7,9	9,3	2,2	12 067	+ 0,5	1 742	- 44,4
Toulouse	73 004	16,5	+ 4,9	7,4	12,8	1,6	31 322	+ 5,0	35 966	+ 38,4
Grenoble	36 835	15,9	+ 4,2	7,1	12,1	1,5	23 250	- 6,1	11 650	- 8,2
Nice	34 063	11,4	+ 2,5	7,7	8,0	1,8	18 304	- 5,8	6 440	- 17,2

Source : Insee, recensement de population 2011 au lieu de travail, Clap 2012

onze aires métropolitaines. Seules Toulouse et Rennes, attirent ainsi en leur sein davantage que le reste de leur région.

Une partie de ces gains de population concerne des étudiants. Dans son groupe, Lille est le premier pôle étudiant devant Bordeaux. La part des étudiants dans la population des moins de 30 ans les relègue toutefois derrière Montpellier et Rennes. Si ces quatre métropoles figurent parmi celles qui accueillent relativement peu d'étudiants étrangers, en comparaison de Grenoble ou Strasbourg, elles comptent les proportions d'étudiants européens du programme Erasmus les plus élevées.

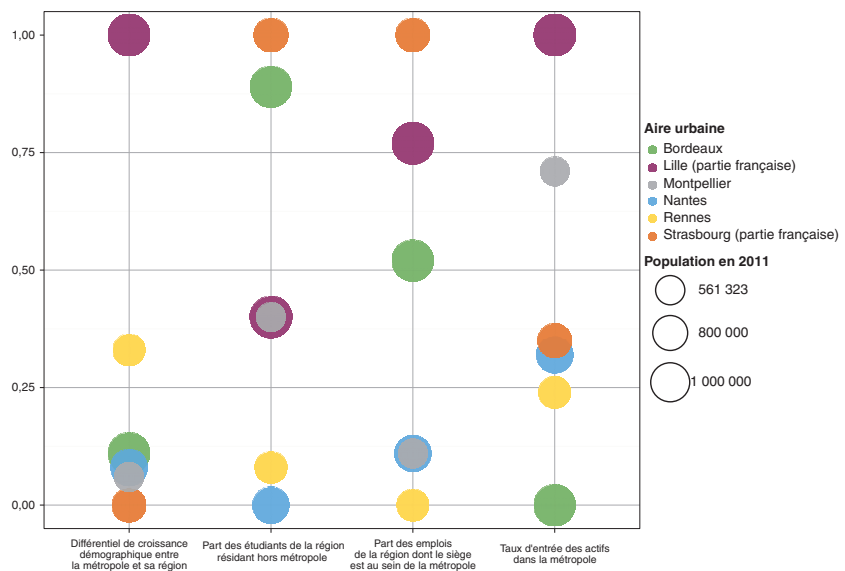
Sur le plan économique, l'attractivité de la métropole pour les investisseurs étrangers est un point fort de la métropole lilloise à l'instar de Strasbourg, également frontalière. La part des emplois de l'aire contrôlée par des capitaux étrangers est de 11 % sur la métropole lilloise, soit 3 points de moins que sur la métropole strasbourgeoise mais 1,5 point de plus que sur la métropole nantaise.

### Une métropole qui rayonne

Si elle connaît une certaine forme d'influence de la part de l'extérieur, la métropole lilloise rayonne aussi elle-même sur son environnement national : les centres de décision de la métropole contrôlent des emplois, situés en dehors de son propre périmètre pour 55 % d'entre eux. Ses liens économiques avec les autres métropoles nationales, notamment dans le secteur du commerce sont ainsi affirmés. Les entreprises rennaises sont dans une situation assez similaire, avec 46 % des emplois contrôlés en dehors de l'aire, mais Bordeaux, Montpellier, Nantes ou Strasbourg concentrent bien davantage les emplois dont elles accueillent les sièges sociaux en n'essayant qu'à hauteur de 20 % environ ailleurs sur le territoire national.

### 4 Lille, métropole attractive et rayonnante

Rang relatif d'une sélection d'aires urbaines sur des indicateurs d'attractivité et de rayonnement



Note de lecture : la position de la bulle sur les axes verticaux renseigne sur le rang de l'aire au regard des variables mesurant son influence sur son environnement ; les valeurs des variables ont été normalisées (0 pour la valeur minimale, 1 pour la valeur maximale). Sources : Insee, recensement de la population 2006 et 2011, Clap 2012

Le rayonnement de la métropole lilloise se lit également à l'échelle régionale. En effet, la part des emplois du Nord-Pas-de-Calais contrôlés par des centres de décision implantés sur l'aire urbaine de Lille est de 31 %. Cette part est bien supérieure à celle observée en Bretagne avec Rennes, Pays de la Loire avec Nantes, ou Languedoc-Roussillon avec Montpellier, autour de 20 % : dans ces régions, les emplois sont plus souvent liés à des sièges sociaux qui ne sont pas dans leur métropole. L'influence de la métropole lilloise est ainsi plus grande sur son environnement proche. C'est également ce qu'indique la part élevée des actifs qui travaillent dans l'aire tout en résidant sur un autre territoire : 20 % des emplois de l'aire

sont occupés par des navetteurs qui ne résident pas dans l'aire. Dans neuf cas sur dix, ces navetteurs proviennent de la région. Puisant des ressources humaines sur ses alentours mais y apportant ainsi également des richesses par les rémunérations versées, l'aire urbaine lilloise étend ainsi son influence sur son environnement bien plus que les autres grandes aires : le taux d'entrée des navetteurs n'est que de 12 % à Strasbourg et descend sous les 10 % à Nantes, Rennes ou Bordeaux qui fonctionnent davantage en cercle fermé (figure 4). Les comparaisons sont toutefois à nuancer en raison de la proximité en Nord-Pas-de-Calais de pôles urbains d'importance également sous l'influence de l'aire lilloise.



## Lille : pivot d'un réseau multipolaire d'aires urbaines

La métropole lilloise apparaît comme davantage en interaction avec son environnement que les autres aires urbaines de son groupe. Cette qualité en fait une métropole plus diffuse, dotée de la capacité à mieux répercuter sa croissance alentour. Un signe peut en être la répartition sur tout le territoire régional des pôles de compétitivité quand la plupart des régions les concentrent en leur métropole. L'urbanisation prononcée du Nord-Pas-de-Calais dans son ensemble l'explique assez logiquement. La région se caractérise en effet par son fonctionnement territorial polycentrique : aux côtés de la métropole lilloise, plusieurs agglomérations sont en mesure d'assurer un rôle de polarité secondaire, faisant émerger sept systèmes territoriaux majeurs. Ceux-ci ne peuvent être considérés comme des espaces fermés et la métropole interagit avec chacun d'eux. La situation géographique de Lille, à proximité de grandes métropoles de dimension européenne et de leurs aéroports internationaux, lui permettant de les relier à grande vitesse ainsi que les autres métropoles régionales, est tout aussi favorable au développement du fait métropolitain. De plus, ses liens privilégiés au delà de la frontière étendent les possibilités. La connaissance de ces dynamiques nourrit la perception du fonctionnement métropolitain régional et confirme la nécessaire articulation des ensembles territoriaux à des échelles croisées, locale, régionale et transfrontalière. ■

### Encadré 2 : « la classe créative »

Richard Florida, « The rise of the Creative Class », 2002, a développé le concept de la « classe créative ». La classe créative distingue trois types de professions :

- les « bohémians » concernent les professions artistiques comme les artisans d'art, les journalistes, les cadres artistiques des spectacles, les photographes, les ouvriers d'art, etc. ;

- les « core » sont des individus engagés dans un processus hautement créatif dont la production est définie comme porteuse ou d'un concept nouveau, immédiatement transférable et largement utilisable. Ces individus exercent dans des domaines aussi divers que la science, l'ingénierie, l'architecture, etc. ;

- les « professionnels » regroupent des individus qui sont créatifs à partir de routines et qui s'appuient sur des bases de connaissances parfois complexes pour réaliser une tâche ou juger une situation. Font partie de cette classe les chefs d'entreprise, les médecins, les avocats, les cadres de la logistique et des transports, etc.

La présence sur un territoire de professions créatives est identifiée comme une force motrice de croissance. Les environnements urbains sont les lieux privilégiés de localisation de la classe créative.

## Définitions

Dans cette étude, le terme « métropole » renvoie au périmètre de l'aire urbaine métropolitaine, telle que définie par l'Insee (*Insee Première n° 1333*). Ce choix méthodologique permet les comparaisons entre régions.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidante ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Pour être qualifiée d'aire métropolitaine, une aire urbaine doit concentrer plus de 500 000 habitants et 20 000 cadres des fonctions métropolitaines.

**Taux d'entrée des actifs dans l'aire urbaine au regard des migrations alternantes** : il est calculé comme la part de l'emploi de l'aire occupé par les non-résidents.

**Secteurs innovants** : selon le périmètre défini par les travaux Insee-DGCIS-OCDE (secteurs liés aux technologies de l'information, aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux).

**Industries de haute technologie** : sont retenus ici les secteurs industriels des activités à forte intensité de connaissance (nomenclature OCDE-Eurostat-Insee).

## Suivi partenarial

Le partenariat d'étude a réuni autour de l'Insee, l'État, la Région, les deux Départements, les agences d'urbanisme de Lille et Saint-Omer, la mission Bassin minier et l'association Aire métropolitaine de Lille pour une lecture partagée du positionnement et du fonctionnement métropolitain régional. Il vient en complément des travaux de la Revue métropolitaine de la DATAR présentés en 2013. Il a donné lieu précédemment à la publication du Pages de Profils n°155.

Ont contribué :

- Secrétariat général aux affaires régionales : *Nathalie Damiens*
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : *Chantal Adjriou*
- Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais : *Stéphane Humbert*
- Conseil Général du Nord : *Hélène Dinh et Karine Vermeire*
- Conseil Général du Pas-de-Calais : *François Delepoulle*
- Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole : *Marc Bouscasse*
- Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer : *Antoine Vercausse*
- Mission Bassin minier : *Vincent Froger*
- Association Aire métropolitaine de Lille : *Quentin Duvillier*



**Insee Nord-Pas-de-Calais**  
130 avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769  
59034 Lille Cedex

**Directeur de la publication :**  
Daniel Huart

**Référent études qualité :**  
Nathalie Delattre

ISSN 2416-6790

© Insee 2015

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

## Pour en savoir plus

- « Un maillage du territoire français : 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines », Insee, *Insee Première n°1333*, janvier 2011.
- « Les systèmes territoriaux en Nord-Pas-de-Calais : une région façonnée par ses déplacements », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils n°155*, avril 2014.
- « Des aires urbaines... aux systèmes métropolitains, une première approche », Fédération nationale des agences d'urbanisme, septembre 2006.
- « Les systèmes urbains français - synthèse », Datar, *Travaux en ligne n°10*.
- « Réforme régionale : un enjeu pour la croissance », France Stratégie, *La note d'analyse*, juillet 2014.
- Atlas de l'aire métropolitaine de Lille, Insee Nord-Pas-de-Calais, janvier 2012.

